

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	12
Votants	13
absents	03
Procurations	01

**L'an Deux Mil vingt quatre**

**Le 08 Avril à 18h30**

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **02 avril 2024**

**PRESENTS:** Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie.

**ABSENTS :** EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. PERTUIS Martine.

**PROCURATIONS:** PERTUIS Martine à MOUSSEAULT Philippe

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme FORT Sylvette a été élue.

**OBJET : Consultation maîtrise d'œuvre ravalement et SAS d'entrée école**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'étude énergétique menée par l'entreprise Energio en date du 20/11/2020 puis correction en date du 08/12/2020 sur l'étude énergétique avec simulation thermique dynamique.

Vu la délibération n°2021-14 du 15/02/2021 actant l'isolation du bâtiment scolaire et la demande de subvention DETR,

Vu la délibération n°2021-95 actant le projet de travaux de ravalement de façade, d'agrandissement de SAS d'entrée avec accessibilité en pente douce,

Vu la délibération n°2021-111 du 13/09/2021 validant le choix de l'architecte pour les travaux du groupe scolaire  
Considérant que les travaux n'ont pas été lancés depuis et qu'il y a lieu de faire le nécessaire avant le mois de septembre 2024 pour toujours bénéficier des subventions octroyées,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de lancer une consultation directe auprès des architectes et/ou bureau d'études pour lancer la maîtrise d'œuvre des travaux cités ci-dessus.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré :**

➤ **AUTORISE** le Maire à engager la consultation de la maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet cité ci-dessus et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 09/04/2024

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024